

Monsieur Rudi Vervoort,
Ministre-Président de la Région de Bruxelles-
Capitale
Rue Ducale, 7-9
1000 Bruxelles

V/Réf. : /

N/Réf. : AA/BDG/BXL22619 /s.614

Annexe :

Bruxelles, le

Monsieur le Ministre-Président,

Objet : BRUXELLES. Boulevard de Waterloo, 94 – Ancienne pharmacie Paul Weil
Proposition de classement de certaines parties du bien à l’initiative de la CRMS

En application de l’article 222, §1er, 2° du COBAT, nous avons l’honneur de vous communiquer la proposition formulée par la CRMS en sa séance du 13/12/2017, de classer comme monument certaines parties de l’ancienne pharmacie Paul Weil, sise boulevard de Waterloo, 94 en raison de son intérêt historique, d’usage, architectural et esthétique.

La proposition de classement porte sur la façade à rue, la toiture, le hall d’entrée donnant accès à la pharmacie en ce compris la double porte donnant accès à la cage d’escalier avec vitres gravées à l’acide, les deux pièces en enfilade de l’officine dans leur intégralité et les flacons d’apothicaire en verre ambré du 19ème siècle encore présents sur les étagères.

Description du bien

Construit en 1849, l’immeuble de rangée de facture néoclassique présente une façade de 7 mètres de large sur trois niveaux (et combles) et trois travées. Le soubassement en pierre bleue porte l’inscription «J. Mockel, arch., 1904» et on observe des bossages à refends au rez-de-chaussée.

En 1896, l’immeuble fait l’objet d’une extension à l’arrière (actuelle troisième pièce en enfilade du rez-de-chaussée de l’officine, à usage initial de « serre » en 1896) et est séparé par une cour d’un petit immeuble à deux niveaux en retrait, en fond de parcelle. Sur les plans de 1896, la pharmacie apparaît déjà mais elle n’occupe alors que la première pièce en enfilade du rez-de-chaussée, la seconde étant encore affectée à usage de « salon », la troisième étant la serre, ce qui explique la grande baie vitrée donnant sur la cour.

En 1904, la façade est rhabillée par l’architecte J. Mockel aux fins d’agrandir la vitrine à rue de l’officine : les deux baies vitrées d’origine du rez-de-chaussée font place à une nouvelle division en trois parties vitrées et la façade est garnie de sgraffites, par le peintre-décorateur Gabriel Van Dievoet. L’officine au rez-de-chaussée occupe alors les deux premières pièces en enfilade avec comptoir, vitrines et étagères couvrant l’intégralité des murs, ainsi que deux belles cheminées en marbre et des plafonds richement stucqués.

La double porte d'entrée en bois de l'immeuble, munie d'une vitre d'imposte, est située au niveau de la travée de droite et donne accès à un hall qui permet à son tour d'accéder, par une double porte partiellement vitrée, à l'officine, laquelle occupe les deux premières pièces en enfilade. Le hall d'entrée est séparé du vestibule et de la cage d'escalier par une double porte pourvue de vitres gravées à l'acide qui présentent en leur centre deux personnages historiques en médaillon.

Façade :

Une ancienne photographie (1904) conservée aux Archives d'Architecture Moderne (AAM) ainsi que le projet des sgraffites pour la façade de l'ancienne pharmacie Paul Weil également conservé aux AAM permettent d'identifier formellement le créateur des sgraffites de la façade comme étant le peintre-décorateur, sgraffiteur et stucateur Gabriel Van Dievoet (1875-1934).

Les liens de Gabriel Van Dievoet avec l'architecte J. Mockel, qui rhabille la façade du rez-de-chaussée en 1904, devaient être étroits puisque le sgraffiteur a également conçu les sgraffites pour la façade de la maison personnelle de l'architecte (rue V. Greyson 42 à Ixelles) comme l'attestent des dessins en couleurs et une photographie d'époque (AAM-fonds Gabriel Van Dievoet).

Les notices sur Gabriel Van Dievoet et le fonds Van Dievoet des AAM indiquent non seulement l'importance de l'intervention de l'artiste sur cette façade mais aussi qu'il s'agit du premier commerce dont la façade est décorée par l'artiste après son installation à son compte propre, après sa séparation d'avec son associé Léon Van Cutsem.

Si la façade a été repeinte en blanc, l'intégralité du tracé en creux de l'ensemble des sgraffites d'origine est toujours parfaitement lisible et en bon état de conservation.

Au-dessus du linteau de la double porte d'accès à l'immeuble, on relève un premier tracé en creux évoquant, dans une table rectangulaire, un profil féminin en médaillon central encadré de feuilles de laurier, dans une facture antiquisante teintée d'art nouveau.

L'art nouveau est encore discrètement présent au niveau des courbes graciles des volutes rentrantes des quatre consoles en pierre bleue soutenant le balcon du premier étage ; il s'agit de l'une des modifications introduites par l'architecte Mockel en 1904, pour satisfaire à la mode d'alors. Le garde-corps du balcon figure aussi des courbes évoquant la silhouette stylisée d'une chauve-souris, qui se répète à trois reprises.

Les deux sgraffites du premier étage encadrant la porte-fenêtre centrale donnant accès au balcon évoquent des balances de pharmacien en suspension dans une facture très antiquisante et sont bordés de frises à fleurs de marguerites, qui encadrent les trois baies vitrées du premier étage.

Sous la corniche, Van Dievoet a créé une frise à festons interrompue à intervalles réguliers de grappes de houblons et de cercles fleuris.

La lettrine dorée d'origine dans l'imposte de la porte d'entrée faisait apparaître le nom du pharmacien fondateur de l'officine de 1904, Paul Weil, comme l'atteste la photographie d'époque (cliché de la façade, 1904, reproduit à la page 287 du tome 2 du catalogue des collections des AAM).

Décors et aménagements intérieurs :

Le plafond du *hall d'entrée* est pourvu d'un décor de stucs, avec une bordure extérieure à denticules et, au niveau du luminaire, des grandes feuilles dorées et un motif central en cul-de-lampe.

L'*officine* proprement dite occupe les deux premières pièces en enfilade. Un long comptoir de 10 mètres de long et d'environ 95 cm de haut, en bois vernis recouvert d'une tablette en marbre de Carrare, organise l'espace entre la clientèle et les étagères et vitrines de rangement en bois vernis qui couvrent l'intégralité des murs de l'*officine*. Le comptoir comporte des étagères à trois niveaux de compartiments et est sommé aux encoignures d'une petite clôture à balustres couronnée de cônes aux angles.

Dans les deux pièces, les étagères derrière le comptoir s'organisent de la même façon autour des deux cheminées centrales en marbre. Dans la pièce avant, la cheminée en marbre noir est surmontée d'un grand miroir encadré de colonnettes cannelées et couronné d'un fronton cintré en bois vernis, le tout encadré de présentoirs angulaires courbés à sept compartiments étagés montés sur consoles en cuivre ouvragé. Des étagères à 7 niveaux complètent cet ensemble, surmontant des droguiers à tiroirs munis de boutons de porcelaine indiquant en lettrine noire et épaisse les dénominations latines des préparations pharmaceutiques.

A droite de la double porte d'entrée de l'*officine* en rentrant, on retrouve une vitrine en bois vernis à deux corps aux vitres gravées à l'acide avec bordure néo-grecque avec hautes colonnes sur 3 rangées et 4 tiroirs à boutons de porcelaine blanche.

Le plafond est richement orné de stucs (lesquels datent probablement de 1849, année d'édification de l'immeuble), avec une bordure extérieure à denticules très antiques ; la bordure intérieure des plafonds, soutenue d'une frise à feuilles, est soulignée aux angles de culs-de-lampe en stucs et de 4 têtes de petits personnages du Moyen Age encapuchonnés. Ces petites têtes de personnages dorées se retrouvent, au nombre de 4 à nouveau, dans les stucs encadrant le luminaire central à trois branches avec lampes à bobèches d'origine, dans un fouillis de rinceaux en stucs.

Dans la seconde pièce, c'est une cheminée en marbre gris (avec consoles à volutes rentrantes en partie haute et volutes sortantes en partie basse) qui structure le mur derrière le comptoir. On observe encore une cinquantaine de flacons d'apothicaire en verre ambré du 19^{ème} siècle sur les étagères avec leurs étiquettes d'origine et les préparations poudrées qu'ils contiennent.

Sur la porte en bois vernis séparant l'*officine* du vestibule de l'immeuble est fixée une plaque de cuivre avec le serpent entourant le calice de l'apothicaire. Le serpent a les yeux pourvus d'inclusions en pierres semi-précieuses rouges.

Un luminaire à trois branches avec bobèches d'origine occupe également la partie centrale du plafond, encadré d'un décor stucé losangé avec rinceaux, têtes d'animaux (chien et lion) et couples de cygnes se faisant face. Une double porte en bois verni et partiellement vitrée donne accès à la troisième pièce du rez-de-chaussée (l'ancienne serre de 1896).

Propriétaires et occupation du bien

L'immeuble est occupé au moins depuis 1904 par le pharmacien Paul Weil, qui en deviendra le propriétaire. Les enfants de celui-ci, Gabriel et Claude, vendent le bien en 1976 à la pharmacienne Marleen Perdaen, qui y demeura et y exploita l'*officine* jusqu'au début des années 2010 et finit par vendre l'immeuble le 21 mars 2017 à la sprl DW Properties. La sprl DW Properties vend actuellement chacun des niveaux de l'immeuble à des propriétaires différents. La pharmacie est actuellement exploitée par le pharmacien Sophiane Arbaj.

Intérêt que présente le bien selon les critères définis à l'article 206,1° du COBAT

L'ensemble formé par les sgraffites de la façade dus à un artisan-sgraffiteur très renommé (qui a pu être formellement identifié), renvoient directement à la fonction de l'officine, tout comme l'intégralité du mobilier en bois vernis de 1904 préservé avec le long comptoir-vitrine recouvert de marbre de Carrare, les tiroirs avec boutons de porcelaine d'origine marqués des drogues et préparations d'époque et une partie des flacons d'apothicaire en verre ambré de la fin du 19ème siècle encore en place, les plafonds stuqués de 1849 entièrement préservés avec les luminaires flanqués de leurs lampes à bobèches d'origine (1904), la structure du rez-de-chaussée composé d'un hall d'entrée, d'une double porte vitrée d'époque et l'enfilade traditionnelle de pièces successives, dans un immeuble néo-classique peu altéré, en fait un témoignage exceptionnel à l'échelle de la Région de Bruxelles-Capitale.

Les monumentales boiseries sculptées de la pharmacie, à la facture et à la finition particulièrement soignées, sont parfaitement conservées et témoignent d'un grand raffinement et d'une grande richesse décorative ; la conservation de ce type de commerce est rare au vu des innombrables transformations apportées à la plupart des commerces anciens, qui ont touché beaucoup de pharmacies à partir des années 1950, à tel point qu'il en subsiste à peine une demi-douzaine de nos jours (citons les pharmacies Delacre sise Coudenberg 66, du Bon Secours sise boulevard Anspach 160, malheureusement dépouillée de son mobilier, la pharmacie Kusnick rue de Louvain 22-24 et la pharmacie du Jardin Botanique 36-37-38 à 1000 Bruxelles, toutes les quatre classées).

Vu que la pharmacie Paul Weil est conservée dans son intégralité et bénéficie d'une façade marquée de sgraffites qui renvoient à la fonction de l'officine, elle témoigne d'un intérêt exceptionnel qui justifie un classement, sans compter la proximité d'édifices remarquables sur le plan architectural dans son environnement proche (place Jean Jacobs, Institut Bordet,...).

Comparaison avec d'autres biens similaires déjà classés ou inscrits sur la liste de sauvegarde

- Pharmacie de l'Institut Saint-Louis, boulevard du Jardin Botanique (1911-1912)
- ancienne pharmacie Kusnick, rue de Louvain 22-24 (1876)
- pharmacie du Bon-Secours, boulevard Anspach, de Paul Hamesse (1904)
- pharmacie Delacre, au Coudenberg, de P.Saintenoy (1898-1900).

Veillez agréer, Monsieur le Ministre-Président, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

M.F. DEGEMBE
Présidente f.f.

c.c. Muriel Muret(DMS), Michèle Herla (DMS), Marie-Laure Leclef (cabinet de R. Vervoort, conseillère patrimoine).

Bibliographie

Archives de la Ville de Bruxelles, TP 24798 (permis délivré pour l'édification de l'immeuble le 1.09.1849), TP 24935 (dossier de 1896, édification d'une serre au rez-de-chaussée) et TP 24934 (réaménagement de la vitrine de la pharmacie en 1904-architecte J.Mockel).

Archives d'Architecture Moderne, fonds Gabriel Van Dievoet

Eric HENNAUT, Notice sur Gabriel Van Dievoet, AAM, Bruxelles, catalogue des collections, tome II, 282-289 (cliché d'époque de la pharmacie reproduit à la page 287)

Jean MORJAN et al., Notice sur Gabriel Van Dievoet, *L'Académie et l'Art Nouveau : 50 artistes autour de Victor Horta*, Les Amis de l'Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles, 1996